



Les aides sociales sont un droit

4 — Interview de la conseillère fédérale
Elisabeth Baume-Schneider

12 — Les 20 ans du Service dettes

— Sommaire

Éditorial L'angoisse du labyrinthe _ Jean-Nöel Maillard	3
---	---

4–11



Les aides sociales sont un droit

Interview de la conseillère fédérale Élisabeth Baume-Schneider: « Une campagne nationale d'information contre le non-recours pourrait être envisagée »	4-6
--	-----

Prévenir le non-recours aux prestations sociales	7-8
---	-----

Faire face <i>Commentaire de Corinne Jaquiéry - Rédactrice en chef</i>	9
--	---

Estelle Revaz « Les paillettes de la scène occultent parfois des coulisses plus sombres »	10-11
---	-------

La fascination pour le glauque <i>Billet d'humeur_ Jonas Schneiter, journaliste, animateur-producteur</i>	11
---	----

12–20

Vingt ans du Service dettes: et une montagne de travail!	12-13
---	-------

L'autre passion d'Arnaud Nicolet	14
---	----

CarteCulture: en plein dans le mille	15
---	----

Une convention pour CURAVIVA Jura et Caritas Jura	16
--	----

Suzanne, cette bénévoles aux milles ressources	17
---	----

Agenda	18
---------------	----

Appels à votre soutien	19
-------------------------------	----

Couverture: © Bénédicte

— Impressum

Caritas.mag - le magazine des Caritas de Suisse romande (Genève, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Vaud) paraît deux fois par an.
Tirage global: 53'750 - Tirage Caritas Jura: 9137 ex.
Responsable d'édition: Jean-Nöel Maillard - Directeur de Caritas Jura. Rédactrice en chef: Corinne Jaquiéry.
Rédaction: Françoise Schaffter, Élise Unternaehrer. Photos: Caritas Jura. Corrections: Ana Cardoso.
Graphisme et mise en page: Fluide Communication, Givisiez. Impression: PCL Print Conseil Logistique SA.
Caritas Jura - Rue du Temple 19 - 2800 Delémont. Téléphone: 032 421 35 60 - www.caritas-jura.ch.



L'angoisse du labyrinthe

— Jean-Noël Maillard - Directeur de Caritas Jura

La prise de conscience, notamment lors des années Covid, de l'importance du non-recours remet en question l'efficacité même des politiques sociales : à quoi sert en effet un dispositif qui ne touche pas son public ? La complexité du dispositif social, due notamment à la multiplicité des acteurs, des prestations et des cadres institutionnels, participe à brouiller sa lisibilité. En parallèle, le durcissement des contrôles et des conditions d'accès aux droits sociaux contribue à légitimer le discours sur les abus. Ce climat pousse certains usager·ère·s à renoncer à leurs droits.

Les études récentes mettent en évidence que le non-recours a pour origine la méconnaissance des droits d'une part et la difficulté d'accéder aux dispositifs d'autre part. Dans ce second cas, l'offre est connue sans pour autant être sollicitée. Le non-recours peut exister par peur de la stigmatisation sociale, par honte ou à cause d'exigences administratives exorbitantes.



Solliciter de l'aide est associé au sentiment d'échec et de déclassement social. Dans cette perspective, des individus préfèrent renoncer aux prestations, ou temporisent leur demande, quitte à voir leur situation personnelle se dégrader. Lorsque des démarches administratives sont enfin entreprises, elles sont alors perçues comme d'autant plus lourdes, complexes et humiliantes.

Pratiquement tous les cantons romands ont décidé de prendre des mesures pour lutter contre le non-recours. Plusieurs instruments peuvent être mentionnés, comme la mise en place d'observatoires des précarités, de guichets sociaux uniques, des démarches d'automatisation ou encore des campagnes de sensibilisation.

Cependant, si Caritas salue ces initiatives et que nous encourageons une conception plus proactive des administrations publiques, nous sommes convaincus qu'il est impératif de simplifier drastiquement notre système de protection sociale. La proposition d'une assurance générale de revenu par le « Réseau de réflexion » (Denknetz) mériterait d'être examinée de près par les parlementaires fédéraux. Dans ce modèle, le revenu manquant est couvert par une assurance générale unique. Si nécessaire, les besoins vitaux sont couverts par un unique dispositif : les prestations complémentaires, aujourd'hui réservées aux rentiers et rentières AVS-AI ou encore aux familles dans certains cantons. Les prestations seraient indépendantes de la cause de la perte de revenu et du statut de la personne, sans limite dans le temps et à hauteur, au minimum, des prestations complémentaires AVS-AI actuelles : elles protégeraient toutes et tous contre tous les risques.

Autrement dit, faire du labyrinthe une autoroute !



« Une campagne nationale d'information contre le non-recours pourrait être envisagée »

— Propos recueillis par Corinne Jaquiéry -
Photo : Darrin Vanselow

À la tête du Département fédéral de l'intérieur depuis janvier 2024, Elisabeth Baume-Schneider enchaîne les prises de position sur des sujets sociaux et de santé publique. Parmi eux, la précarité d'une partie de la population suisse qui ne fait pas appel aux aides sociales disponibles. Interview.

Vous êtes assistante sociale de formation, depuis quand avez-vous éprouvé le besoin d'aider les autres ?

Depuis toujours, il me semble. J'ai eu la chance de naître dans une famille paysanne où on se préoccupait les uns des autres. À l'époque, nous avions des ouvriers saisonniers. Ils devaient travailler loin de leurs familles pour pouvoir vivre, cela me questionnait. J'ai toujours eu le sentiment qu'il y avait là de l'injustice. S'intéresser aux autres, c'était surtout essayer de faire que les choses soient plus justes. Non pas pour que tout le monde ait exactement la même chose, mais pour que tout le monde trouve sa place. Ma sœur et moi passions beaucoup de temps avec les ouvriers agricoles. Ils m'ont par exemple appris à jouer aux échecs. Prendre conscience des difficultés des personnes, c'est aussi et surtout reconnaître leurs potentialités et prendre en considération leur expertise. Ne pas affirmer « certains savent, d'autres pas », mais plutôt réfléchir à comment entrer en relation pour que les rencontres entre les uns et les autres soient fertiles de part et d'autre.

La pauvreté vous touche donc depuis longtemps, avez-vous quelques exemples d'actions réalisées en ce domaine dans vos différentes activités ?

En tant qu'assistante sociale, mon premier métier, j'essayais toujours de trouver un peu d'argent supplémentaire pour compléter le budget d'assistance sociale des bénéficiaires. Un jour, un député jurassien m'a dit que ces personnes vivaient dans « une marginalité dorée », pour reprendre ses mots. Or l'aide sociale est tout sauf une « marginalité dorée » ! Ce sont des budgets extrêmement modestes qui, corrélés au minimum vital, permettent juste de vivre. Ensuite, en tant que députée jurassienne, je me souviens de m'être préoccupée des chômeurs et chômeuses qui ne touchaient pas d'allocation de naissance, puis en tant que ministre, des ques-

tions d'inégalités pour les enfants confrontés à des difficultés en milieu scolaire. Il ne s'agit pas ici de pauvreté économique, mais du risque de stigmatisation. En tant que directrice de la Haute École de travail social à Lausanne, j'ai pu ensuite accompagner la mise en place de projets de formation continue et de recherche sur ce sujet. Et cela continue dans le cadre de mes fonctions actuelles. Je suis par exemple de très près les interventions de la conseillère nationale Estelle Revaz qui a déposé une motion pour la mise en place d'une plateforme nationale de prévention contre la pauvreté.

Parmi les nombreux projets contre la pauvreté, lequel vous donne le plus de fierté ?

Ce n'est peut-être pas le projet dont je suis le plus fière, mais je le trouve très, très beau : il s'appelle « Au P'tit plus ». C'est une épicerie solidaire aux Franches-Montagnes qui répond très concrètement aux difficultés financières des gens, de manière très respectueuse. Une soixantaine de bénévoles y travaillent à tour de rôle pour mettre à disposition des invendus triés chaque jour pour des clients et clientes venant acheter ce qui leur est nécessaire, pour 1 franc symbolique. En matière d'aide sociale, il y a bien sûr la nécessité de pouvoir compter sur des professionnel·les mais il ne faut pas négliger toutes ces personnes qui s'engagent dans des actions de proximité. Ce que chacun fait en tant que bénévole ou comme citoyenne ou citoyen engagé·e est essentiel et contribue à la dignité de chacune et de chacun.



Lors de la campagne pour la 13^e rente AVS, vous avez mis en avant le fait que les prestations complémentaires pouvaient aider les seniors dans une situation précaire. Mais en fait ce sont les personnes âgées en majorité qui n'osent pas demander de l'aide. Comment éviter ce non-recours ?

C'est une compétence des cantons, mais je pense qu'on pourrait rappeler au niveau fédéral l'importance de développer une information de qualité, accessible et non stigmatisante. À une époque, dans le canton du Jura, il y avait un calculateur à la fin de la déclaration d'impôts qui permettait de savoir si on avait droit aux prestations complémentaires (PC). Les possibilités existent donc au niveau fiscal, pour rendre les choses plus simples et plus visibles. Ceci étant dit, il faut également prendre en considération que si les PC, à l'instar des autres prestations sociales, sont un droit, celui-ci implique aussi des contreparties. J'ai reçu passablement de courriers de personnes qui ressentaient les démarches nécessaires comme intrusives, voire comme une humiliation. Or il s'agit d'argent public. C'est comme quand on demande une bourse pour étudier, il faut donner quelques explications, fournir des pièces justificatives pour documenter sa demande. C'est plutôt la manière dont les personnes se sentent contrôlées qui doit être améliorée. Il faut améliorer les processus pour désamorcer ce sentiment de honte.



Notre Constitution indique que chacune et chacun a droit à une vie dans la dignité.

Comment selon vous convaincre qu'il n'y a rien de honteux à demander de l'aide ?

Quand on est à l'aide sociale, ou qu'on bénéficie de prestations sociales, on ne s'expose pas volontiers et on ne s'identifie guère à un groupe. À ma connaissance, il n'y a pas une association de bénéficiaires de l'aide sociale qui pourrait témoigner du fait qu'être aidé, c'est être reconnu et soutenu pour être en mesure de choisir son propre chemin de vie. Je pense qu'il faut lutter contre la pauvreté, afin que les personnes en situation de précarité puissent retrouver l'autonomie et l'estime de soi et se projeter dans leur projet de vie. Bref, simplement être des citoyen·nes libres de prendre leurs décisions, et en bonne santé pour participer au marché du travail, à la vie sociale et culturelle, en étant reconnu·es pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils apportent à la société.

En juin dernier, votre canton, le Jura, a déposé une initiative pour rendre les prestations complémentaires plus accessibles, et plusieurs motions vont également dans ce sens. Une étude émanant de la Confédération devait être engagée pour évaluer les procédures existantes: où en est-on de cette étude, et que pensez-vous de la démarche de votre canton ?

Je pense que l'initiative du canton du Jura est très pertinente, et je ne dis pas cela parce que c'est mon canton ! Quant à l'étude, si on veut essayer de faire évoluer les mentalités ou la manière de percevoir les choses, il faut qu'on ait des indications qualitatives sur la manière dont on les présente. L'étude en question va s'achever cet automne. Ce que je trouve important, c'est d'évaluer les bonnes pratiques et de savoir quels peuvent être les incitatifs positifs ou négatifs; quels sont les éléments qui freinent l'accès ? En juin dernier, le canton du Jura a également fait une campagne pour montrer comment accéder à une plateforme d'information sociale, intitulée JU-lien.org. Elle a eu des échos favorables auprès de la population et les personnes qui en avaient besoin l'ont utilisée. Il faudrait pouvoir investir dans de telles campagnes, parce que faire l'effort une fois ne suffit

pas. Reste l'essentiel: cette campagne a démontré que quand on informe, quand on dédramatise le fait de demander un soutien, des personnes osent solliciter l'aide à laquelle elles ont droit.

Que pensez-vous d'une campagne nationale contre le non-recours aux prestations sociales ?

Notre Constitution indique que chacune et chacun a droit à une vie dans la dignité; son préambule précise encore que «la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres». L'aide sociale fait partie de ce maillage social. Elle est un droit. Une campagne nationale d'information contre le non-recours aux prestations sociales pourrait être envisagée, mais il faudrait réfléchir avant tout à comment informer les personnes concernées.



Il est important d'atteindre celles et ceux qui sont peu enclin-es à faire confiance aux autorités, ou qui n'ont pas envie de solliciter l'aide sociale. Certain-es redoutent une trop forte intrusion dans leur manière de vivre, d'autres – comme les personnes âgées – craignent par exemple qu'on leur prenne la petite maison qu'elles ont mis des années à acquérir en travaillant. L'information pourrait passer par le biais des pairs, qu'on trouve par exemple dans des lieux comme la petite épicerie solidaire dont j'ai parlé. Quand j'étais directrice de la Haute École de travail social à Lausanne, j'ai accompagné le développement d'un projet pilote de calculateur d'aide sociale (jestime.ch). La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) était intéressée à cet outil, mais il fallait prendre en compte les différentes normes des cantons; certain-es ont redouté que ce calculateur engendre une forte augmentation des demandes, jusqu'à surcharger leurs services. Pour ma part, je trouvais le projet intéressant, car ces calculateurs auraient dû se trouver dans des lieux où vont les personnes en difficulté. On a constaté qu'il est difficile de réunir tous les cantons autour d'un tel projet, mais une campagne d'information pourrait être coordonnée au niveau de la plateforme nationale contre la pauvreté, comme faisant partie des mesures à prendre. Après, il faudrait trouver une solution pour le financer, par exemple avec une participation des cantons et des villes.

Avez-vous d'autres projets sociaux qui vous tiennent à cœur?

Il faut absolument éviter de discriminer un type de population comme les personnes issues de la migration. Récemment, une initiative parlementaire de la députée bâloise Samira Marti a été acceptée. Elle empêche notamment que des étrangers se voient retirer leur autorisation de séjour et d'établissement au motif qu'ils ont bénéficié de l'aide sociale. Quand les cantons ou les communes veulent agir de manière plus solidaire ou humaniste, ils peuvent le faire. C'est une question de majorité-minorité. Il y aurait encore d'autres projets concernant les questions de genre ou d'égalité qui me tiennent à cœur! En fait, il faut oser dire les choses et s'engager si on ne veut pas que certaines de nos valeurs démocratiques partent en lambeaux.

Enfin, que pensez-vous des associations d'aide comme Caritas qui luttent contre la précarité?

Leur rôle dans un pays comme la Suisse est fondamental. Elles sont un peu comme des sismographes qui mesurent des valeurs réelles, en contact avec les personnes. Dans l'idéal, il serait évidemment mieux que Caritas, le CSP (Centre social protestant) ou d'autres associations soient moins sollicitées et que les «canaux» plus officiels suffisent. Disons que c'est un peu interpellant que dans un pays riche et démocratique comme le nôtre, on ait autant besoin d'associations comme Caritas et de leurs réseaux de professionnel·les et de bénévoles. Leur rôle est subsidiaire, mais pour de trop nombreuses personnes, il est essentiel pour leur assurer une qualité de vie à laquelle chaque être humain peut prétendre. Ma grande reconnaissance va à ces partenaires et aux personnes qui les sollicitent pour la confiance qu'ils leur portent. ■■■

Non recours aux prestations sociales

Etudes Lucas, Bonvin, Hümbelin 2021



Europe 40 - 60 % Suisse 25 - 30 %

Non recours aux prestations complémentaires

Etude réalisée pour Pro Senectute par Gabriel Rainer et Gisela Meier



15,7% des personnes de 65 ans et plus vivant à domicile en Suisse

230'000 personnes

Les taux de non-recours aux prestations sociales **en Europe varient entre 40 % et 60 %** (Eurofund 2015). En Suisse, le non-recours fait l'objet d'une attention croissante (Lucas, Bonvin, Hümbelin 2021). À ce jour, les données manquent encore, mais **on estime à 26,3 % le taux de non-recours à l'aide sociale à Berne** (Hümbelin 2019) et celui de **non-recours aux prestations complémentaires AVS à Bâle-Ville à 29 %** (Hümbelin 2021).

Prévenir le non-recours aux prestations sociales

— Corinne Jaquiéry - Illustration : Bénédicte

Près d'un tiers des personnes ayant droit à des prestations sociales n'y ont pas recours. Les inciter à le faire peut leur éviter d'aggraver leur situation. Éclairage.



L'aide sociale est-elle un droit? Tout le monde n'est pas d'accord sur ce point ce qui laisse de potentielles demandeuses et demandeurs dans l'incertitude.

À Genève, l'Hospice général l'a affirmé haut et fort lors d'une campagne menée à la fin de l'année dernière avec le slogan «L'aide sociale est un droit». Selon la directrice de la communication de l'Hospice général, Anne Nouspikel, de nombreuses études montrent que près d'un tiers des personnes qui pourraient avoir droit à une aide sociale ne la sollicitent pas, un phénomène que plusieurs pays européens et, à l'échelle suisse, d'autres cantons tentent de contrer. Pour la Genevoise, les raisons de ce non-recours sont multiples: manque d'informations, phobie administrative, sentiment de honte, etc. Une prise en charge précoce, avec un accompagnement social adapté, permet d'éviter qu'un problème non résolu en amène un autre et qu'une situation ne se détériore avec le temps. L'objectif de la campagne était donc clair: inciter les personnes en difficulté à ne pas attendre pour demander de l'aide.

Pour d'autres cantons, l'avis est plus nuancé. Ainsi à Fribourg, qui a pourtant été le premier canton à mettre en place un guichet unique d'orientation sociale avec «**Fribourg pour tous**», l'aide sociale est subsidiaire d'autres assistances privées ou publiques. Cependant, Caritas Fribourg vient d'ouvrir des permanences sociales dans tous les districts du canton avec le soutien de l'État de Fribourg.

*Tel est le mystère
de la liberté de l'Homme,
dit Dieu...
Si je le soutiens trop,
il n'est plus libre.
Et si je ne le soutiens
pas assez, il tombe.*

Charles Péguy, *Pensées*



Fribourg pour tous
Tél_ 0848 246 246



Le Jura a lui aussi mené une campagne de lutte contre le non-recours aux prestations sociales sous l'appellation JU-lien.org au début de l'été dernier. Une réussite: l'objectif de mobiliser 100 personnes non recourantes a été largement dépassé avec 145 demandes au total, dont 117 (soit plus de 80%) provenant de personnes ou de ménages sans aucun suivi social en cours.

Neuchâtel a créé la Plateforme Précarité lors de la crise du Covid. Elle rassemble les prestataires sociaux du canton, dont Caritas Neuchâtel. Elle va donner naissance à un projet novateur. Un groupe de travail a planché sur la possibilité d'une application gérée par l'I.A. (intelligence artificielle) qui répondra aux questions des personnes ayant besoin d'une prestation sociale.

Enfin, pour la sociologue Émilie Rosenstein, responsable d'une étude qualitative sur le non-recours au revenu d'insertion pour la Direction de la cohésion sociale (DGCS) du canton de Vaud qui devrait être publiée ce printemps, les raisons du non-recours sont multiples: la peur de la stigmatisation, le sentiment de déclassement pour des personnes qui ne se reconnaissent pas dans le profil de celles qui font appel à ces prestations ou la complexité des dispositifs pour accéder à l'aide. Évoquant le programme «**Vaud pour vous**», dont Caritas Vaud fait partie, qui doit permettre à chaque personne habitant le canton d'être informée et accompagnée gratuitement lors de difficultés momentanées ou durables, la sociologue cite aussi l'initiative Oasis, issue de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) du Jura-Nord vaudois qui réunit les 73 communes du district. En proposant un contact téléphonique anonyme ou via un code QR, ce dispositif mobile permet d'aller voir, en région rurale notamment, les personnes qui ne pousseraient peut-être pas la porte d'un guichet social.

Émilie Rosenstein souligne que ce mouvement général contre le non-recours vient à la fois du milieu des travailleuses et travailleurs sociaux, qui, malgré l'augmentation de leurs charges et le manque de main-d'œuvre qualifiée, rappellent que leur mission première est de réussir à activer les droits des personnes qui en ont besoin. Il vient aussi d'une partie du milieu politique qui affirme que de ne rien faire face au non-recours, c'est très souvent en payer plus tard le prix à des montants bien plus élevés en raison d'un processus de précarisation et d'endettement qu'on a laissé courir. Lutter contre le non-recours est donc un investissement, mais c'est aussi une question éthique touchant au droit citoyen qui est de permettre à toutes et tous d'avoir accès aux prestations et aux services auxquels elle et il peut légitimement prétendre. ■■■



Vaud pour vous



ensemble-ne.ch



capeutarriver.hospicegeneral.ch



Pour aller plus loin



ju-lien.org



oasis-junova.ch

Faites-nous part de votre avis constructif!



Vous avez apprécié cette édition? Vous avez une suggestion à faire ou un sujet que vous aimeriez voir traité dans un prochain numéro?

Vous pouvez nous faire part de votre feedback via **ce formulaire en ligne.**



bit.ly/caritas-avis

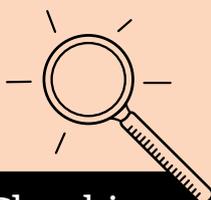


Le droit au minimum

Le fondement de l'aide sociale se traduit par la garantie du droit au minimum vital. Le minimum vital étant la capacité d'assurer une existence physique (alimentation, habillement, logement, soins médicaux de base) conforme à la dignité humaine. La Constitution fédérale qui chapeaute l'aide sociale dévolue aux cantons et communes ne reprend pas expressément les termes de « minimum vital », mais énonce à son art. 12 que : « quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine ». À cette notion de « minimum vital » s'ajoute celle de « minimum social » qui doit permettre aux bénéficiaires de participer au vivre ensemble.



GSR
(Guide Social Romand)



Fact Checking



C'EST FAUX

« Il y a beaucoup d'abus dans l'aide sociale » : ceci est une « fake news ». Ainsi, à Genève, souvent contraints par la précarité, les fraudeurs ne représentent que 2,5% des dossiers. La lutte contre le non-recours n'a longtemps pas été une priorité politique, contrairement à celle contre les « abus », malgré le fait que les montants en jeu soient sans commune mesure avec les sommes très inférieures évoquées dans le cas des « abus ».



C'EST VRAI

Avoir un soutien financier grâce à des prestations complémentaires ou en recevant l'aide sociale peut aider à passer un cap difficile. En Suisse, dans la plupart des cantons, il faut remplir une demande pour obtenir des prestations complémentaires à son AVS, pour sa famille ou pour recevoir un subside pour ses primes d'assurance maladie. Beaucoup d'ayants droit ne le savent pas. L'ignorance de ses droits peut conduire au risque que les problématiques qui ne sont pas prises en charge s'aggravent. ■



avs-ai.ch

Faire face

— **Commentaire:**
Corinne Jaquiéry -
Rédactrice en chef

En ces temps teintés d'inquiétude en lien avec l'état du monde, être seule pour affronter sa vulnérabilité est devenu encore plus éprouvant. Pourtant, nombre de personnes en situation de précarité vivent sans aide et préfèrent s'endetter auprès d'organismes de petit crédit ou de leurs proches. Pour d'autres, c'est un divorce ou un licenciement qui les entraîne vers la pauvreté sans qu'elles en prennent vraiment conscience, tardant à demander de l'aide. Une mère ou un père de famille devant travailler la nuit pour assurer le bien-être de ses enfants peut soudainement s'effondrer par manque de soutien. Toutes ces personnes témoignent d'un grand courage et veulent faire face sans être « assistées ». Pourtant, même si ces héroïnes ou héros du quotidien doivent le justifier en présentant quelques pièces administratives, recourir aux prestations sociales est un droit accessible dans tout le pays et il est vraiment temps que cela se sache ! ■



Estelle Revaz



estellerevaz.com



« Les paillettes de la scène occultent parfois des coulisses plus sombres »

— Texte: Corinne Jaquiéry - Photo: V. Flauraud

Une meilleure protection sociale pour les artistes et une stratégie de lutte contre la pauvreté, la violoncelliste genevoise joue sa partition politique en virtuose.

« J'avais 3 ans quand j'ai vu des personnes sans abri pour la première fois lors d'un voyage à Paris. Mes parents ont remarqué que cela m'avait beaucoup perturbée. Alors chaque fois que l'on y retournait, je pouvais donner deux sandwiches à deux personnes sans abri. Ce rituel a perduré jusqu'à ce que nous y emménagions. J'ai alors côtoyé la pauvreté extrême avec des gens qui logeaient dans des tentes installées sur le trottoir près de chez nous. Je me souviens de conversations que j'ai eues avec des personnes qui ne comprenaient pas comment elles en étaient arrivées là. Un matin de Nouvel An, j'ai débarqué avec du café et des croissants et j'ai lu dans leurs yeux combien ce moment si simple était une part de la vie à laquelle ils et elles n'avaient plus accès. Plus tard, je suis devenue violoncelliste et je me suis réinstallée en Suisse. Lors du Covid, j'ai vu des collègues artistes qui, en quelques mois sans revenu, sans indemnisation, devaient quitter leur logement, faire la queue pour de petits colis alimentaires, mendier de l'aide à leurs proches. Il faut savoir que dans le milieu culturel, le revenu moyen est de 3333 fr., en dessous du seuil de pauvreté. C'est cette pauvreté cachée des gens qui travaillent dans un secteur où quoi qu'il se passe dans votre vie, il ne faut rien laisser paraître. Ce sont les paillettes de la scène qui occultent des coulisses beaucoup plus sombres. Une précarité qui ne se voit pas, mais qui existe bel et bien. À cette époque, je me suis battue

pour que nous, artistes, ayons droit à un dédommagement.

Quand je suis devenue conseillère nationale, j'ai voulu continuer ce combat. J'ai proposé d'inscrire la protection sociale des acteurs et actrices culturelles dans le programme de législature, ce qui a été accepté par les deux Chambres du Parlement. J'ai aussi déposé une motion demandant au Conseil fédéral de prolonger la plateforme nationale de lutte contre la pauvreté et d'adopter une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Cette motion a été adoptée au Conseil national et au Conseil des États. Le Conseil fédéral a suivi en reprenant tous les points de ma motion. Je suis très heureuse de ces victoires. Mon secret est de me concentrer sur les thèmes qui me tiennent vraiment à cœur. Avant de commencer à me battre, je m'assure que je suis complètement alignée, que je suis convaincue jusqu'au bout de mes cellules. Ensuite, je prends mon bâton de pèlerin et je vais en parler avec le plus de monde possible pour essayer de les convaincre en étant à l'écoute de leurs arguments. En tant que musicienne, j'ai appris à jouer en écoutant les autres, à m'adapter à l'autre tout en gardant mon intégrité et ma personnalité. »

J'ai lu dans leurs yeux combien ce moment si simple était une part de la vie à laquelle ils n'avaient plus accès.





1989

Naissance à Salvan (VS) le 12 juillet.

1999

Départ à Paris avec toute sa famille. Restée seule à Paris en 2004, elle étudie le violoncelle au Conservatoire national de région de Boulogne-Billancourt, où elle décroche le 1^{er} prix.

2007

Réussit son bac scientifique avec mention et entre au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP).

2008

Rencontre la violoncelliste allemande Maria Kliegel, devenue son mentor.

2012

Elle entame une carrière de violoncelliste soliste demandée dans toute l'Europe et au-delà.

2019

Elle joue désormais avec « Louis XIV », un bijou qui a émis ses premières notes sous le règne du Roi-Soleil.

2021

Elle monte au créneau politique pour défendre et soutenir les acteurs et actrices culturelles touchés par la crise du Covid. Avec une coalition parlementaire transpartisane, elle peut faire changer la loi.

2023

En décembre, elle entre au Parlement fédéral en tant que conseillère nationale socialiste.

2024

En juin, elle fait inscrire la protection sociale des acteurs et actrices culturelles dans le programme de législature.

2025

Sa motion pour maintenir la plateforme nationale contre la pauvreté et pour l'instauration d'une stratégie de lutte contre la pauvreté est adoptée.

Billet d'humeur

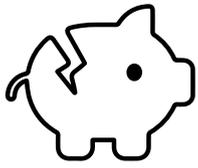


La fascination pour le glauque

— Texte: Jonas Schneider, journaliste, animateur-producteur (*Les beaux parleurs*, RTS Première)

Êtes-vous aussi fasciné-e par le glauque? Les documentaires criminels sur Netflix cartonnent, les faits divers font la une des médias, et les podcasts de *true crime* s'empilent dans nos playlists. Cette fascination n'est pas nouvelle, mais son intensité actuelle pose question. Je reconnais aussi volontiers en être victime. En psychologie sociale, cette attirance s'explique par plusieurs mécanismes. Elle répond à un instinct profond de décrypter les menaces potentielles, tout en éprouvant, depuis le confort de notre canapé, des montées d'adrénaline sans danger. Cette catharsis moderne aide à apprivoiser nos propres peurs. Mais cette soif de sensationnel peut également déformer notre perception. En se focalisant sur des drames lointains ou exceptionnels, on en oublie parfois que des événements tout aussi tragiques se produisent à côté de chez nous. Ce que certains appellent le « biais du spectateur » nous pousse à consommer les tragédies comme des spectacles, en nous tenant à distance des réalités locales qui pourraient pourtant nous concerner directement et sur lesquelles nous pourrions agir.

Combien de fois ai-je été captivé par une série racontant l'histoire d'un tueur en série américain, alors que, dans ma propre ville, des individus vivent des situations dramatiques? Ces situations n'ont pas la même mise en scène ou la même musique angoissante, mais elles méritent davantage notre attention. En cultivant cette fascination pour le glauque, nous risquons de perdre de vue l'essentiel: nos capacités d'agir sur ce qui est proche, tangible et qui nécessite notre engagement. Le danger n'est pas tant d'être captivé par ces histoires, mais de laisser ces récits nous éloigner de notre réalité. ■



Vingt ans du Service dettes : et une montagne de travail !

Le surendettement progresse. Et pourtant, des professionnels viennent en aide aux personnes endettées depuis vingt ans ! Le Canton du Jura a confié le mandat de prestations à Caritas Jura en 2005. Un anniversaire marqué par plusieurs événements.

Les dettes se creusent en silence.

Le Service dettes a vingt ans, mais il n'y a pas de quoi pavoiser, car il reste encore beaucoup de pain sur la planche et le surendettement augmente. Les personnes surendettées demandent en effet de l'aide trop tard et le défi du désendettement est encore trop souvent insurmontable. Le non-recours aux prestations sociales peut être un facteur aggravant, certaines personnes plongent en effet à certaines périodes faute de recourir aux prestations auxquelles elles ont droit. Les situations se complexifient, les facilités de consommation sont toujours plus importantes et les restrictions qui devraient être appliquées par les banques ne le sont pas toujours. Les accidents de la vie, facteurs de surendettement, comme une séparation, un licenciement ou une maladie sont encore trop souvent les éléments déclencheurs sans prise de conscience à temps.

Les effets collatéraux du surendettement

Même si une personne ne demande pas tout de suite de l'aide, elle subit déjà les conséquences du surendettement : souci permanent de boucler le mois, de voir arriver des factures imprévues. Sur le long terme, cette angoisse a des conséquences sur la santé, sur le travail, sur le couple, sur les enfants qui sont baignés dans cet univers avec un risque augmenté de précarité. ■

Les impôts courants ne sont pas pris en compte dans le minimum de l'Office des poursuites.

En résumé

- Il faut agir plus vite en cas de baisse de salaire durable.
- Il faut mieux anticiper au niveau des impôts.

Le Service dettes est une prestation gratuite avec une assistante sociale qui aide à :

- Faire un état des lieux réaliste.
 - Stabiliser la situation.
 - Mettre en place un budget strict.
- Négocier des remises avec les créanciers.
 - Obtenir un éventuel prêt si les conditions sont réunies.
 - Soutenir et encourager la personne pendant cette période très stricte afin de repartir sur une nouvelle base.





Programme 2025

- Des ateliers de prévention seront proposés **gratuitement** dans les classes du postobligatoire pour les apprentis et étudiants. Ludiques et pratiques, ils sont offerts généreusement par la Fondation Saint-Joseph, que nous remercions chaleureusement.
- Caritas Jura accueillera l'assemblée générale de Dettes Conseils Suisse, le **13 mai** à Delémont. Une quarantaine de représentants de toute la Suisse sont attendus.
- **4 septembre**: table ronde autour de la thématique.
- **13 novembre**: conférence avec Jean-Luc Tournier sur le thème de la honte, émotion omniprésente dans les problématiques de dettes et de précarité, notamment.

En 2005, la Commission de surendettement a été créée pour veiller à la cohérence globale des politiques de lutte en matière de désendettement et pour favoriser la collaboration interinstitutionnelle et la coordination des actions entreprises dans le canton.

Actuellement, elle est présidée par Barbara Valentino, responsable de domaine au Service de l'action sociale. La commission est composée de Sylvie Cortat Frey de la Fédération romande des consommateurs, Jessica Etienne Marie du Service des contributions, Grégory Chappuis, qui représente les établissements bancaires, Mylène Jolidon de l'Office des poursuites et faillites, Estelle Kamber de Caritas Jura et Julien Christe des Services sociaux régionaux.



Retour sur l'émission « Mise au point »

Dans une émission diffusée en novembre, une Juraissienne suivie par Caritas Jura témoignait sur sa situation à la suite d'une « simple » séparation. Touchés, plusieurs généreux mécènes ont appelé Caritas pour prendre en charge les dettes de cette personne. Grâce à eux, plusieurs personnes ont pu reprendre pied et se débarrasser de leurs dettes. Une libération inestimable.

Catia Coral, Estelle Kamber,
Maïka Renaud et Léa Carnazzi
travaillent pour le service Dettes.



L'autre passion d'Arnaud Nicolet

Ceux qui côtoient Arnaud Nicolet au travail ne s'en doutent pas : le jeune homme a de fabuleux talents d'écriture et d'animateur radio. Quand il ne répare pas un ordinateur, il prépare une émission radio pour ses proches. Rencontre.

Arnaud, 42 ans, est au bénéfice d'une rente AI. Après avoir connu des soucis de santé, il ne peut plus exercer ses compétences d'informaticien dans un marché du travail trop stressant pour lui.

Mais rester à la maison ne l'aide pas non plus. Il a donc décidé de travailler pour Caritas Jura, où il peut exercer sa passion de l'informatique dans un environnement calme et sécurisé. Organisé, précis, sérieux, mais fuyant le bruit, il accomplit parfaitement son travail qui consiste à purger les ordinateurs donnés à OrdiSolidaire pour ensuite les offrir à des personnes à l'aide sociale.

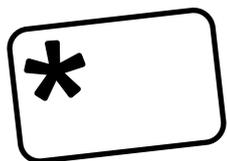


Côté loisirs

Oubliés, la timidité et le trac, on s'y croirait.

Et à côté, il écrit des sketches ! Arnaud Nicolet, dans la vraie vie, est passionné par l'émission de la RTS Les Dicodeurs. C'est même plus qu'une passion, puisqu'il a reproduit l'émission pour ses proches, pour l'anniversaire de sa maman la première fois. Avec la complicité de sa famille et d'amis qui se prêtent au jeu des Dicodeurs, il met en place le projet en écrivant toutes les interventions, avec, à chaque fois, une solution gagnante et des alternatives. Humour décalé, mise en scène et jeux de mots, le résultat est bluffant ! Oubliés, la timidité et le trac, on s'y croirait. Sauf qu'ici, il n'y a pas de public, que des proches, et qu'on est dans la cuisine familiale. Mais techniquement, c'est comme à la radio, en vrai ! Enchaînement de gags, variation de ton, tout y est ! On rit, on apprend des choses.

L'exercice renouvelé à plusieurs reprises n'a rien enlevé à la passion, et chaque fois que les Dicodeurs sont dans la région, Arnaud essaie d'obtenir des places pour l'enregistrement. Lors d'une pause, il confie à sa « dicodeuse » préférée, Nathalie Devantay, sa drôle de passion. Elle tilte, elle adapte même sa réponse en direct pour évoquer Arnaud et son équipe, et quelque temps après, c'est l'animatrice, Marie Riley, qui est invitée à animer les Dicodeurs d'Arnaud ! Bluffée, elle a même invité l'équipe à la soirée du Nouvel An. Un magnifique cadeau pour ce fan de la première heure, qui n'a rien à envier à l'émission originale. ■■■



CarteCulture : en plein dans le mille

Utile, nécessaire et adéquate: la CarteCulture coche toutes les cases. Une enquête démontre ses bienfaits: 95 % des utilisateurs ont pu profiter d'offres qui seraient restées inaccessibles sans cette carte. Désormais, on souhaite augmenter encore son utilisation et les offres disponibles.

En Suisse, entre 2019 et 2023, la CarteCulture a connu une hausse de plus de 80% du nombre d'utilisateurs. Plus de 185'000 personnes profitent de plus de 4200 offres dans toute la Suisse. En termes d'impact, les résultats sont extrêmement satisfaisants.

Les principales conclusions

- * **95%** des personnes interrogées ont pu profiter d'offres qu'elles n'auraient pas pu s'accorder autrement.
- * **85%** ont fait plus d'activités.
- * La CarteCulture est particulièrement utilisée pour faire des achats (pas possible dans le Jura, car il n'y a pas d'épicerie). Mais les offres dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs sont également appréciées.
- * **Pour plus de deux tiers** des personnes interrogées, la situation financière s'est améliorée.
- * **95%** sont très satisfaits.
- * **99%** recommandent la CarteCulture.

Dans le Jura, une centaine de personnes ont participé à l'enquête, soit environ 2% des quelque 5000 détenteurs de la CarteCulture qui ont été soumis à l'enquête en ligne.

Dans la région, 55 partenaires proposent des offres. Ce chiffre est en augmentation, comme celui des bénéficiaires, et il reste de la marge, puisque 22'000 personnes environ reçoivent des subsides de l'assurance maladie.

Les plus gros succès? La piscine à Delémont et à Porrentruy, les matchs du HCA, le cinéma, les théâtres, l'abonnement au QJ, le bibliobus et les activités extérieures de Pro Senectute.

Les billets offerts, gratuits ou tirés au sort attirent de nombreuses demandes. ■■■



Il faut recevoir les subsides pour l'assurance maladie pour bénéficier de la CarteCulture.

Informations à
carteculture@caritas-jura.ch



Une convention pour CURAVIVA Jura et Caritas Jura

Sur la même longueur d'onde pour un meilleur encadrement, les deux entités ont signé une convention de collaboration pour clarifier un cadre d'intervention pour les bénévoles de Caritas Jura qui officient dans les EMS et centres de jour membres de CURAVIVA.



Lisa Raval, Simon Coste, Magali Gast et Jean-Noël Maillard.

Les relations avec l'association faitière des EMS et centres de jour sont donc désormais institutionnalisées. Les deux entités ont signé une convention qui vise un double objectif: d'une part, renforcer nos liens afin d'offrir un accompagnement optimal aux résident-es, et d'autre part, pérenniser l'action des bénévoles de Caritas Jura au sein des institutions médico-sociales jurassiennes. La convention cible les prestations, les modalités d'intervention des bénévoles et les engagements que prennent les institutions membres.

État des lieux

Les bénévoles accompagnent déjà de manière régulière et satisfaisante les résident-es de nombreuses institutions jurassiennes dans le cadre de la fin de vie et du deuil. Mais jusqu'à ce jour, ni Caritas Jura ni CURAVIVA n'étaient officiellement liées, il s'agissait plus d'un lien moral entre les groupes d'accompagnement et les homes. À l'image de ce qui se fait avec l'Hôpital du Jura, la convention de collaboration contractualise ce fonctionnement et lui donne un certain poids. Ce texte permet d'avoir un cadre clair et formel afin que tous les bénévoles et toutes les institutions partenaires soient sur la même longueur d'onde et adoptent les mêmes principes de base. Si l'un des partenaires n'est pas satisfait, il peut se référer à cette convention. Au-delà de cette signature, l'écoute, la bienveillance, l'accueil de l'autre dans ses forces et ses fragilités, le non-jugement restent au cœur de l'accompagnement. ■■■



Les secrets de famille

Attention, événement !

Dans le cadre d'une thématique sur les secrets de famille, le secteur «Accompagnement et Deuil» – en collaboration avec le Jura Pastoral et les Églises réformées de Berne-Jura-Soleure – est partenaire de la projection du documentaire *Les Survivantes* à Cinémajoie le mardi 29 avril à Porrentruy.

Les Survivantes raconte l'horreur de la pédophilie et des réseaux pédocriminels à travers les témoignages de huit survivantes. Elles évoquent leur incroyable parcours au cœur d'un système innombrable qui touche tous les milieux.

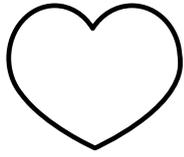
À travers ces témoignages d'une authenticité rare, on découvre les rouages qui ont permis à ce système de perdurer sans jamais être inquiété.

Le documentaire de Pierre Barnérias est à voir le mardi 29 avril à 20 h à Cinémajoie. Une des protagonistes, Chantal Frei, sera présente pour échanger à l'issue de la projection. ■■■

Une formation ouverte à tout public est organisée sur les secrets de famille avec choix d'ateliers le 12 juin au Centre Saint-François à Delémont et fera suite à cette projection, avec notamment la participation de Mme Frei. Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec M. François Crevoisier:

francois.crevoisier@jurapastoral.ch





Suzanne, cette bénévole aux milles ressources

— Texte: Élise Unternaehrer

À LARC, Suzanne met toute sa générosité au service des autres.



Je suis souvent surprise d'entendre que les gens ne cuisinent pas de tels plats chez eux.

Ce qui devient coutumier, ce sur quoi on peut compter fidèlement depuis longtemps devient parfois acquis, ne nous surprend plus. Conséquence, on ne fait plus attention à celles et ceux qui s'engagent de longue date, qui sont discrets, efficaces et surtout qui remplissent d'année en année sans faire de bruit. À LARC, Suzanne endosse clairement ce rôle de fourmi ouvrière depuis 2019. Ne nous étendons pas sur sa cuisine, qui depuis des années fait l'unanimité à LARC. Mais sur sa personnalité enjouée, que jamais nous n'entendons se plaindre, sur son énergie inqualifiable, qui se démène ici et là sans jamais s'éparpiller, sur sa générosité, qui se met à disposition de LARC depuis plusieurs années maintenant.

Suzanne témoigne sur cet engagement:

«Venir cuisiner à LARC me fait énormément plaisir. Ça me fait du bien, j'aime être avec le monde. Je vois que je suis utile et que je fais du bien aux gens. De plus, je suis très à l'aise avec l'équipe de LARC.

Les personnes accueillies à LARC sont gentilles. Je crois qu'on peut dire qu'elles sont aussi accueillantes avec nous que nous le sommes avec elles.

J'apprécie aussi le fait de travailler avec des invendus. Les fruits et les légumes sont devenus si chers... Grâce à ce partenariat avec la Migros, LARC peut offrir des repas équilibrés à un prix raisonnable. Lutter contre le gaspillage fait aussi partie de mes valeurs.

Pour moi, c'est hyper important d'offrir un repas équilibré aux accueillis. Je suis souvent surprise d'entendre que les gens ne cuisinent pas de tels plats chez eux.

Depuis mon accident de vélo, j'ai réduit la cadence des repas. Je ne cuisine actuellement plus qu'un lundi sur deux à LARC et je sens que certaines personnes me mettent un peu la pression pour que je vienne davantage. Malheureusement, chacun doit comprendre que je souhaite garder un équilibre entre mon bénévolat à LARC et mes multiples autres engagements, activités et centres d'intérêt. »



Se former à l'accompagnement bénévole

Que ce soit pour son propre **développement personnel** ou pour pratiquer le **bénévolat d'accompagnement** en institution, la formation est extrêmement enrichissante. Une nouvelle session débute en août 2025 pour une année. Prêt-e pour 15 mardis passionnants?

Ce parcours aborde les aspects qui touchent à la maladie et à la fin de vie en **cinq thématiques**:

- **Communication – écoute**
- **Les pertes, la mort et le deuil**
- **Les spécificités de l'accompagnement chez la personne démente**
- **Bénévolat et ateliers pratiques**
- **Approche interculturelle de la mort**

5 x 2h d'analyse de pratique sont aussi **offertes** aux nouveaux bénévoles afin de favoriser leur intégration au sein des groupes déjà existants.

Le prix est de **CHF 110.- par journée, repas compris.**

Inscriptions et renseignements au 032 423 55 37 ou par courriel à dac@caritas-jura.ch

Dates et programme complet sur www.caritas-regio.ch



Agenda

- 29 avril ● Projection du film « Les Survivantes » à Cinémajoie
- 14 mai ● Café des proches aidants au Café du Soleil à Saignelégier, de 14h à 16h
- 15 mai ● Permanence numérique, Saignelégier
- 23 mai ● Permanence numérique, Grand-Rue, Porrentruy
- 24 mai ● Café réparation, à LARC à Delémont, de 9h à 12h
- 3 juin ● Café des proches aidants, de 14h à 16h à LARC, Delémont, Passage des Ponts 2
- 12 juin ● Formation continue sur les « secrets de famille »
- 17 juin ● Assemblée générale de Caritas Jura

Bénévole à COMM9? Je dis OUI!

Intégrer une équipe qui s'engage avec passion. Encourager une consommation responsable. Soutenir la lutte contre la pauvreté. Occuper son temps libre dans une activité qui fait du sens et du lien.

Ce que nous offrons



Des tâches dans **la vente et la valorisation des dons.**

Possibilité de **travailler dans nos différents magasins** rénovés et modernes à Delémont, Porrentruy, Saignelégier et Bienne.



La possibilité d'**exprimer votre créativité et vos idées.**

Une sortie annuelle des bénévoles.



Vous vous sentez concerné-e?

Contactez-nous à
severine.mahler@caritas-jura.ch
ou au 079 366 41 49

Appels à votre soutien

Caritas Jura compte sur votre soutien pour donner un coup de pouce à des personnes ou des familles en difficulté. Votre générosité permet de redonner le sourire à de nombreuses familles.

— 98

Faire face à l'hiver

Ce papa vit avec sa fille, majeure, en recherche d'emploi et sans revenu. Il travaille à 100 %, fait 15 km par jour à vélo pour se rendre à son travail afin de limiter ses dépenses. Il fait face à d'importantes difficultés financières, son budget ne lui permet pas de régler toutes ses factures. Sa citerne à mazout est vide, il n'a pas l'argent pour régler la facture d'avance et l'hiver a été froid. Nous avons dû avancer l'argent en urgence, afin de tenir ces quelques mois d'hiver.

Souhait: 1200 fr.

— 99

Santé fragilisante

Le budget est serré pour cette maman solo de deux ados, malgré un travail à 90%. Un pépin de santé en 2024 avec une franchise à 2500 fr. la met en difficulté. Elle a déjà payé une partie, puis baissé sa franchise à 300 fr. pour 2025. Mais, mauvaise surprise, elle vient de recevoir un décompte de 1000 fr. pour 2024. Caritas Jura souhaite la soulager de ces frais médicaux pour éviter de déstabiliser son budget.

Souhait: 1000 fr.

— 100

Coup de massue

Monsieur était en parfaite santé jusqu'à l'année passée où il a rencontré des problèmes médicaux qui lui ont valu une hospitalisation et des soins continus. Sa franchise était à 2500 fr.

Suite à cela, il a perdu son emploi. Son budget se trouve dès lors au minimum vital, il n'arrive plus à régler le solde dû d'un montant de 1500 fr., raison pour laquelle nous désirons le soutenir afin d'éviter une mise aux poursuites.

Souhait: 1500 fr.

Merci pour vos dons

Si, grâce à votre générosité, les montants demandés sont dépassés, le surplus est affecté à des situations semblables.

Résultats des appels d'octobre 2024

Appel no 95_ urgence dentaire I ; souhait: CHF 1000.-
Appel no 96_ des lunettes indispensables ; souhait: 1500 fr.
Appel no 97_ urgence dentaire II ; souhait: 1500 fr.

Grâce à vos dons, nous avons reçu 4445 fr. pour les appels, alors que nous avons besoin de 4000 fr. Merci pour votre générosité! Le surplus est affecté à des situations semblables.



Adresses

Caritas Jura

Case postale 172
2800 Delémont
Téléphone_ 032 421 35 60
Fax_ 032 421 35 65
Email_ caritas.jura@caritas-jura.ch
www.caritas-jura.ch

Direction, Département Consultation et Soutien

Rue du Temple 19
2800 Delémont
Téléphone_ 032 421 35 80

Département Action Communautaire

LARC
Passage des Ponts 2
2800 Delémont
Téléphone_ 032 423 55 40

Département Insertion

Rue St-Henri 5
2800 Delémont
Téléphone_ 032 421 35 70

COMM9

Rue St-Henri 7
2800 Delémont
Mardi à jeudi_ 10h – 18h
Samedi_ 9h – 13h

Service de récupération

Téléphone_ 032 423 65 11
9h - 11h et 14h - 16h

Magasin de Porrentruy

Grand-Rue 18
Mardi à jeudi_ 14h - 17h
Vendredi_ 14h - 17h30

Magasin de Saignelégier

Hôpital 13
Mardi à jeudi_ 14h - 17h
Vendredi_ 14h - 18h

Magasin de Bienne

Rue Basse 47
Lundi au vendredi_ 14h - 18h

Je fais
un don!



CCP 25-601-2
IBAN
CH32 0900 0000 2500 06012



Brunch Solidaire

Le dimanche 24 août 2025
à LARC dès 10h00

Sur inscription. CHF 35.- /personne

Produits régionaux et faits maison

Contact : 032 423 55 40 ou larc@caritas-jura.ch

LARC / Passage des Ponts 2 / Delémont



CARITAS Jura
agir dans le bon sens